

Public et prérequis

- Toute personne devant animer des formations de formateur PRAP IBC
- Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression,
- Obtenir l'autoformation des bases en prévention.

Durée et participants

- 70 heures en 3+3+4 jours sur 3 semaines non consécutives
- 21 heures en entreprise
- 5 à 10 personnes

Maintien des connaissances

- 21 heures tous les 36 mois

Principaux contenus généraux

- ◆ Présentation de la formation de formateur PRAP
- ◆ Formation générale à la prévention
- ◆ Connaissance de l'entreprise son organisation dans la prévention des risques des TMS
- ◆ Appropriation des documents de références et des aides pédagogiques
- ◆ Préparation d'une session de formation PRAP
- ◆ Appropriation d'une stratégie pédagogique spécifique à la prévention des risques liés à l'activité physique
- ◆ Conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à l'enseignement des différentes actions du PRAP
- ◆ Conduite de l'évaluation des PRAP
- ◆ Les enjeux de la démarche PRAP
- ◆ Se situer dans le dispositif PRAP
- ◆ Les facteurs de risques et de sollicitation
- ◆ Identifier les composantes d'une situation de travail
- ◆ L'analyse des déterminants
- ◆ Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- ◆ Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles
- ◆ Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle
- ◆ Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- ◆ Le fonctionnement du corps humain et ses limites et les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, leurs conséquences sur la santé
- ◆ Les aides techniques à la manutention

Modalités de la formation

- Présentiel



FORMATEUR PRAP IBC V4-08/2021

Objectifs généraux

- ◆ Elaborer un projet de formation-action prap intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement
- ◆ Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- ◆ Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique

Les plus de la formation

- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques.

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.
- ◆ L'évaluation finale (théorie et pratique) se déroule selon le référentiel PRAP de l'INRS.

Validation

- ◆ Attestation de formation remise au participant.
- ◆ Attestation de présence.

Agrément

- ◆ Organisme certifié Qualiopi
- ◆ Habilitation INRS : habilitation en cours
- ◆ Référentiel en vigueur

Moyens

Titre	Approvisionnement
Technique : Ensemble multimédia	Secrétariat Pédagogique

Compétences et/ou habilitations spécifiques requises pour l'animation

Titre	Approvisionnement
Formateur de formateur PRAP certifié par l'INRS	Interne

Ressources pédagogiques pour le formateur

Titre	Supports obligatoires
	Approvisionnement
PPT	Service Pédagogique
Conducteur pédagogique SECURIPREV	Service Pédagogique
Grille certificative	Service pédagogique

Ressources pédagogiques pour les stagiaires

Titre	Supports obligatoires à dupliquer
	Approvisionnement
Fiche outil d'observation	1 par participant – Serveur pédagogique
Manuel du formateur PRAP en vigueur	1 par participant – Serveur pédagogique
ED 7201 / 6161	1 par participant – Serveur pédagogique
Document de référence en vigueur	1 par participant – Serveur pédagogique
Guide de l'épreuve certificative acteur	1 par participant – Serveur pédagogique
Guide ingénierie PRAP	1 par participant – Serveur pédagogique

- Supports individuels à remettre obligatoirement

Titre, Nature	Code, référence	Approvisionnement
Attestation de présence		Secrétariat Pédagogique
Attestation de formation		Secrétariat Pédagogique